

I/ Les différentes station

- **stations fixes** : elles équipent le CTA, les CIS et le CODIS.
- **stations mobiles** : ce sont des postes radios embarqués à bord des véhicules.
- **stations portatives** : ce sont des postes pouvant être transportés sur le terrain.

II/ Les Boîtiers Emetteurs-Récepteurs (BER)



III/ Les P2G



IV/ Les TPH 700



V/ L'utilisation opérationnelle par un équipier

L'alternat

- Chaque station parle à tour de rôle
- Il est nécessaire d'appuyer sur l'alternat pour émettre et de le relâcher pour écouter

La règle du PPP

- **P : Penser** (réfléchir au contenu du message et le structurer)
- **P : Presser** (presser l'alternat et attendre 2 secondes avant de...)
- **P : Parler**

Pouvoir émettre et contacter la station souhaitée

La conférence opérationnelle est la GR236.

Vous devez vous assurer d'être sur cette conférence et être relayé (affichage du « R ») pour pouvoir émettre.

Votre interlocuteur privilégié devra être le CODIS 01 et votre message devra prendre la forme suivante :

« **CODIS01 de VL Nom du CIS** » ou status **3** sur un BER (appui prolongé sur le 3, puis OK)

Le CODIS donnera alors la parole :

« **VL Nom du CIS de CODIS01, transmettez** »

Vous pourrez alors transmettre votre demande de façon explicite et succincte.

Un équipier sera amené à transmettre un message uniquement en cas de demande renfort urgent ou de difficulté opérationnelle importante.

L'appel de détresse

En cas de difficulté importante (accident, agression, ...), il vous est possible d'appuyer sur le bouton d'appel de détresse.

Cette action déclenchera tous les postes dont ceux du CODIS. L'émission de votre poste sera alors permanente, vous pourrez ainsi signaler votre position et votre problème.

En cas de mauvaise manipulation, vous devez annoncer qu'il s'agit d'une mauvaise manipulation et raccrocher l'appel de détresse en appuyant longtemps sur le bouton raccrocher.

VI/ Le récepteur individuel (BIP)

Lorsque vous serez apte à assurer des activités opérationnelles, vous serez doté d'un récepteur individuel, communément appelé Bip.

Celui-ci affiche le motif de votre alerte et la place que vous allez occuper dans cette mission.

Vous vous approprierez son fonctionnement en centre de secours.

